

# PROFIL EXPRESS



SPPMM  
SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES  
ET PROFESSIONNELS  
MUNICIPAUX DE MONTRÉAL

Le 18 mai 2017

## **FÉLICITATIONS AUX PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS QUI ONT PARTICIPÉ AUX MESURES D'URGENCE**

Le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM) tient à féliciter tous ses membres qui ont contribué, de près ou de loin, aux efforts déployés pour venir en aide aux sinistrés des inondations.

Plusieurs ont directement participé aux mesures d'urgence en prenant des tâches inhabituelles, sur des quarts de travail de soir et même de nuit. D'autres, ont cumulé des heures de travail impressionnantes afin de répondre à toutes les demandes qui affluaient à leur service.

Le SPPMM profite toutefois de l'occasion du retour à la « normale » pour vous mentionner que vous ne devez pas prendre pour acquis que les heures effectuées, en mesures d'urgence, seront reportées à la fin de l'année, si vous dépassez le 1820 heures. Pensez à convenir dès maintenant, avec votre supérieur, des modalités pour reprendre ce temps, ou comment il vous sera compensé. Assurez-vous d'avoir cette entente par écrit.

Encore une fois, nous vous félicitons de votre dévouement et de votre professionnalisme !

**Votre exécutif syndical**